

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

# **FNB Actions mondiales Facteurs ESG – Approche systématique AGF**

30 septembre 2024

## Analyse du rendement par la direction

La présente analyse du rendement par la direction expose l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont une incidence sur le rendement et les perspectives du Fonds.

### Objectif et stratégies de placement

Conformément à la déclaration de fiducie, l'objectif du FNB Actions mondiales Facteurs ESG – Approche systématique AGF (le « Fonds ») est de réaliser une croissance du capital à long terme à un faible niveau de volatilité, sur un cycle complet de marché, en investissant principalement dans des actions mondiales sélectionnées essentiellement au moyen d'un modèle quantitatif multifactoriel qui intègre des critères de performance en matière d'environnement, d'enjeux sociaux et de gouvernance (ESG). Placements AGF Inc. (« PAGF »), à titre de gestionnaire de portefeuille, utilise un modèle quantitatif multifactoriel d'intégration des facteurs ESG pour évaluer les actions d'émetteurs partout dans le monde. Il peut investir dans toutes les actions comprises dans l'indice MSCI All Country World Net, sauf celles d'émetteurs tirant une part importante de leurs revenus de l'extraction de combustibles fossiles, de la production et la distribution de produits du tabac et de contrats de défense militaire et celles d'émetteurs faisant l'objet de vives controverses liées aux ESG. Le modèle quantitatif permet ensuite d'évaluer et de classer les actions admissibles en fonction de facteurs ESG. La croissance, la valeur, la qualité et le risque sont également évalués et peuvent servir de variables de contrôle. Les placements du Fonds sont choisis en fonction des résultats de ce modèle, mais le portefeuille comporte aussi des restrictions/contrôles (portant sur les pays, les industries, les groupes, les secteurs, les styles et les concentrations de titres) visant à favoriser la diversification, la liquidité et la réduction du risque. Le portefeuille est reconstitué et rééquilibré chaque mois, mais peut aussi être rééquilibré de manière *ad hoc*, lorsque les conditions du marché l'exigent. Le Fonds peut choisir de dévier de ses objectifs de placement en investissant temporairement la majorité ou la totalité de son actif dans de la trésorerie ou dans des titres à revenu fixe lorsque les marchés se replient ou pour toute autre raison, au gré de PAGF ou du sous-conseiller.

### Risque

Le risque lié au placement dans le Fonds demeure tel qu'il a été exposé dans le prospectus le plus récent. Les modifications apportées au Fonds au cours de la période n'ont pas eu de répercussions sur son niveau de risque global.

Le Fonds convient aux investisseurs qui ont une tolérance au risque moyenne. Il convient toujours à ces investisseurs, compte tenu de l'information présentée dans le prospectus.

### Résultats

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2024, le rendement du Fonds s'est établi à 30,7 % (après déduction des charges), tandis que l'indice MSCI All Country World Net a affiché un résultat de 31,2 %.

Le Fonds a été moins performant que l'indice MSCI All Country World Net. La surpondération des secteurs des soins de santé et des technologies de l'information a été le principal frein à la performance. Ce facteur a été partiellement contrebalancé par la sous-pondération des produits de première nécessité et de la consommation discrétionnaire, qui est l'élément ayant contribué le plus au rendement.

Sur le plan géographique, la sous-pondération des États-Unis a particulièrement nui. La surpondération du Japon a également été néfaste. La Corée du Sud et la France sont les pays qui ont favorisé le plus la performance grâce à leur surpondération dans le Fonds.

Au cours de la période, aucun changement important lié aux objectifs et aux stratégies de placement ESG du Fonds n'a été apporté à la composition du portefeuille.

Le Fonds a enregistré des rachats nets d'environ 18 M\$ au cours de la période, comparativement à des rachats nets d'environ 17 M\$ au cours de la période précédente. Un rééquilibrage réalisé par des programmes de fonds de fonds s'est traduit par des rachats nets totalisant environ 1 M\$ dans le Fonds. Selon le gestionnaire de portefeuille, cette variation des rachats n'a pas eu d'incidence importante sur le rendement du Fonds ni sur sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie de placement.

### Événements récents

Les actions mondiales ont bondi au cours de la période, stimulées par la résilience de l'économie et tirées par le solide rendement du secteur des technologies de l'information pendant la majeure partie de 2024. Les marchés ont dû composer avec des coûts d'emprunt élevés et à des pressions inflationnistes tout au long de la période, mais ont eu un certain répit au cours de la seconde moitié de la période lorsque les banques centrales des pays développés ont assoupli leur politique monétaire. La Réserve fédérale américaine (Fed), la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque du Canada ont procédé à de premières baisses de taux vers le milieu de 2024, les pressions inflationnistes ayant commencé à s'atténuer au sein de leur économie respective. À l'inverse, la Banque du Japon a resserré son taux directeur, ce qui a entraîné une reprise des opérations de portage mondiales sur le yen japonais. En Chine, le ralentissement économique et la crise persistante du secteur immobilier ont aggravé les difficultés macroéconomiques. La Banque populaire de Chine a mis en œuvre de vigoureuses mesures de

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers annuels complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une copie gratuite des états financiers annuels sur demande en téléphonant au 1 888 584-2155, en nous écrivant à Placements AGF Inc., CIBC SQUARE, Tower One, 81, rue Bay, bureau 3900, Toronto (Ontario) Canada M5J 0G1 ou en visitant notre site Web à [www.AGF.com](http://www.AGF.com) ou celui de SEDAR+ à [www.sedar.ca](http://www.sedar.ca).

Les porteurs de titres peuvent également obtenir, par l'une des méthodes ci-dessus, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.

relance à plusieurs volets pour atténuer la tendance déflationniste de l'économie du pays. Le conflit au Moyen-Orient, qui a commencé au début de la période, a continué de susciter de vives inquiétudes, car un accord de cessez-le-feu ne s'est pas concrétisé, situation qui a accentué la volatilité du marché, particulièrement dans le secteur de l'énergie.

L'économie américaine a progressé de 3,0 % en glissement trimestriel au deuxième trimestre civil de 2024. Cette croissance s'explique principalement par la hausse des dépenses de consommation et des investissements en stocks des entreprises et en investissements hors immobilier résidentiel. La Fed a poursuivi sa politique d'austérité, maintenant les taux d'intérêt dans une fourchette de 5,25 % à 5,50 % au troisième trimestre civil. Toutefois, à la réunion de septembre 2024, le président de la Fed, Jerome Powell, a annoncé une baisse de taux de 0,5 %, le premier recul des taux en quatre ans. Cette décision est attribuable au fait que le taux de chômage a atteint des sommets annuels de 4,3 % en juillet et de 4,2 % en août et que l'inflation a déceléré, pour s'établir à 3,2 % en août. En outre, le secteur manufacturier s'est contracté, les activités ayant ralenti pendant trois mois consécutifs vers la fin de la période. Aux États-Unis, le marché des actions a continué d'afficher une solide performance tout au long de la période, l'indice S&P 500 ayant atteint un niveau record en juillet 2024. Cette envolée a principalement été alimentée par la performance de plusieurs titres technologiques avantagés par l'enthousiasme à l'égard des progrès en intelligence artificielle. Vers la fin de la période, les investisseurs ont délaissé les titres technologiques à grande capitalisation au profit des titres technologiques à petite capitalisation et se sont tournés vers les secteurs défensifs, tels que l'immobilier et les services collectifs.

En Europe, la BCE a réduit les taux d'intérêt à deux reprises pendant la période. Deux baisses de 0,25 % chacune ont été annoncées aux réunions de juin et de septembre 2024 avec pour objectif de stimuler les activités commerciales et manufacturières ainsi que l'emploi dans la région. L'inflation a ralenti, atteignant 2,2 % en août 2024, principalement du fait de la chute des prix dans les secteurs de l'énergie et de l'industrie. L'Allemagne, la France, l'Italie et l'Espagne sont les pays européens où l'inflation a ralenti le plus en août. L'indice des directeurs d'achats (PMI) du secteur manufacturier de la zone euro a reculé pour s'établir à 44,8 en septembre, marquant deux années de contractions mensuelles continues dans le secteur. Le calcul de l'indice PMI, baromètre de la vitalité du secteur manufacturier, tient compte des nouvelles commandes, de l'état des stocks, de la production, des livraisons des fournisseurs et de la situation de l'emploi. Pour cet indice, une valeur supérieure à 50,0 indique que le secteur est, dans l'ensemble, en croissance, alors qu'une valeur inférieure à 50,0 indique une contraction. Le secteur des services a quant à lui progressé tout au long de la période, cumulant huit mois consécutifs d'augmentation en septembre, et ce, même si le PMI a chuté à 50,5. Les actions européennes ont constamment avancé au cours de la période, suivant de près les marchés américains. L'indice STOXX 600 a dépassé la barre des 500 points en mars 2024

et est resté au-dessus de ce seuil depuis. Les marchés ont brièvement reculé en août et en septembre sous l'effet des craintes d'un ralentissement économique aux États-Unis.

En Asie, le Japon a connu une période mouvementée, la Banque du Japon ayant mis fin à sa politique de longue date de contrôle de la courbe des taux et relevé son taux directeur pour la première fois depuis 2016. La Banque du Japon a de nouveau augmenté son taux directeur à court terme lors de sa réunion de juillet 2024, le faisant passer de 0,10 % à 0,25 % afin de gérer la dépréciation du yen japonais. Ces mesures ont conduit à la réduction des opérations de portage mondiales sur le yen afin d'investir dans des actifs risqués à rendement élevé. Par ailleurs, les marchés mondiaux ont reculé, y compris les marchés des actions japonais. Ce repli n'a toutefois pas eu d'incidence sur le rendement global des actions japonaises pendant la période, l'indice Nikkei 225 ayant franchi la barre des 42 000 points en juillet. Le niveau d'inflation fluctuait au Japon au début de la période, mais il s'est stabilisé à 2,8 % en juillet.

La croissance du produit intérieur brut de la Chine en glissement trimestriel a ralenti, s'établissant à 0,7 % au deuxième trimestre civil de 2024, contre 1,5 % au trimestre civil précédent, ce qui représente le huitième trimestre civil de croissance d'affilée. Cette décélération s'explique principalement par l'endettement élevé des gouvernements locaux, la crise du secteur immobilier et la faible consommation intérieure. Le gouvernement chinois a assoupli les règles d'achat, a encouragé les achats des gouvernements locaux et a renouvelé des prêts tout au long de la période afin de soutenir le secteur immobilier. La Banque populaire de Chine a réduit son taux préférentiel à un an de 0,1 %, l'établissant à 3,35 % en juillet 2024. Elle a également annoncé une diminution de 0,5 % du ratio de réserves obligatoires et a baissé le taux des prises en pension à sept jours de 0,2 %, le fixant à 1,5 % en septembre. L'expansion du secteur manufacturier chinois s'est accélérée au cours de la période, mais a ralenti pendant les deux derniers mois. La confiance des entreprises envers le pays a diminué au cours de la période, mais s'est rétablie en septembre. Le solde commercial chinois s'est également amélioré, la croissance des exportations ayant dépassé celle des importations. Les actions chinoises ont été volatiles au cours de la période, mais ont terminé sur une note positive, les mesures de relance de la Chine ayant restauré la confiance des investisseurs.

Au cours du deuxième trimestre civil de 2024, l'administration Biden a publié en mai un énoncé de principes conjoint sur les marchés du carbone volontaires, qui présente des observations sur les marchés du carbone volontaires existants et qui fournit aux participants du marché américain des lignes directrices facultatives. En outre, l'Environmental Protection Agency a mis à jour la réglementation de son programme de déclaration des gaz à effet de serre visant les émissions de méthane provenant des systèmes pétroliers et gaziers. La réglementation définitive est conforme au *Methane Emission Reduction Plan* de l'administration Biden, qui vise à réduire les émissions dans l'ensemble des secteurs de l'économie américaine.

En juillet 2024, Institutional Shareholder Services ESG a publié de nouvelles données sur le volume moyen des émissions par secteur, améliorant ainsi son portefeuille de solutions climatiques. Ces données visent à aider les sociétés d'assurance et les banques à respecter leurs obligations de communication d'informations relatives aux changements climatiques. De plus, l'Autorité européenne des marchés financiers a publié une déclaration concernant les normes européennes d'information sur la durabilité parallèlement à son rapport final sur les lignes directrices de l'application de ces normes. Cette déclaration publique mettait en évidence les transformations significatives des pratiques de communication de l'information sur la durabilité résultant de la nouvelle réglementation de l'Union européenne (UE).

La directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité, officiellement adoptée par le Conseil européen en mai 2024, a été publiée au Journal officiel de l'UE en juillet. Les états membres sont tenus d'intégrer les dispositions de cette directive dans leur législation au plus tard le 26 juillet 2026. Cette directive impose aux grandes entreprises de l'UE ainsi qu'aux entreprises non européennes qui exercent des activités importantes au sein de l'UE une obligation de diligence raisonnable en matière d'atténuation des incidences négatives de leurs activités, de celles de leurs filiales et de celles de leurs chaînes d'approvisionnement sur les droits de la personne et sur l'environnement. La mise en œuvre de ces mesures se déroulera par étapes à partir du 26 juillet 2027, en fonction de l'emplacement de la société dans l'UE, de son nombre d'employés et de ses revenus.

En août 2024, California State Teachers' Retirement System a annoncé qu'elle avait priorisé la communication de l'information sur le risque lié aux changements climatiques tout au long de la période des assemblées des actionnaires de 2024 et qu'elle avait ainsi voté contre le conseil d'administration de plus de 2 250 sociétés sur ce sujet. Le communiqué de presse soulignait que la caisse de retraite s'attendait à ce que les sociétés de portefeuille présentent de l'information sur la durabilité conforme aux Normes internationales d'information financière, qu'elles publient leurs émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 et que les sociétés à émissions élevées, y compris celles figurant sur la liste Climate Action 100+, établissent des cibles appropriées de réduction de leurs émissions.

Le gestionnaire de portefeuille estime que l'année 2024 sera caractérisée par la mise en œuvre constante de projets de durabilité, qui devraient être achevés en 2026 et 2027. En raison du soutien à long terme, le gestionnaire de portefeuille croit que les engagements pris par les décideurs stimuleront les investissements dans les technologies et les infrastructures durables pour la prochaine décennie et les années ultérieures. Le gestionnaire de portefeuille est d'avis que, peu importe le résultat des élections américaines de 2024, il est peu probable que les subventions et les crédits d'impôt prévus par la loi subissent un changement majeur, compte tenu des conséquences potentielles pour l'économie américaine.

Le gestionnaire de portefeuille demeure optimiste au sujet des actions mondiales. Bien que l'inflation ralentisse aux États-Unis, il peut être délicat d'avancer que cette tendance pourrait se maintenir, mais l'inflation est sur la bonne voie. Les sociétés se sont davantage engagées à recourir aux subventions accordées dans le cadre de programmes gouvernementaux, comme ceux de l'IRA et de la CHIPS Act (Creating Helpful Incentives to Produce Semiconductors), lorsque les États-Unis ont annoncé leur intention de doubler le rythme de réduction de leurs émissions de carbone après l'adoption de l'IRA. Le gestionnaire de portefeuille croit que le pacte vert de l'UE et la réaction de l'UE à l'adoption de l'IRA comprendront probablement plus de subventions et d'assouplissements de la réglementation afin d'encourager les investissements dans les énergies et les technologies propres. PAGF est en bonne posture pour être en mesure de respecter toute nouvelle obligation d'information qui pourrait découler de nouvelles propositions législatives ou réglementaires.

### Opérations avec des parties liées

PAGF est le gestionnaire (le « gestionnaire »), le fiduciaire et le promoteur du Fonds, et est responsable de ses affaires courantes. PAGF agit également à titre de gestionnaire de placements (de portefeuille) et est donc responsable de la gestion du portefeuille de placements du Fonds. PAGF a conclu une entente de sous-conseiller en placement avec AGF Investments LLC, qui agit en tant que sous-conseiller et fournit des services de sous-conseiller en placement au Fonds. Aux termes de la déclaration de fiducie, le Fonds paie des frais de gestion (y compris des frais pour les services de sous-conseiller), qui sont calculés selon sa valeur liquidative. Il a payé des frais de gestion d'environ 418 000 \$ pendant la période close le 30 septembre 2024.

PAGF et AGF Investments LLC sont des filiales en propriété exclusive indirectes de La Société de Gestion AGF Limitée.

### Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, notamment sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations de nature prévisionnelle qui dépendent d'événements futurs, ou des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Fonds constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, fondés sur de nombreuses hypothèses, entre autres : i) le Fonds peut attirer des investisseurs et les retenir, et dispose d'un actif géré suffisant pour mettre en œuvre ses stratégies de

placement, ii) les stratégies de placement produiront les résultats escomptés par le gestionnaire de portefeuille et iii) les réactions et la performance des marchés seront compatibles avec les stratégies de placement. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses jugées raisonnables par le gestionnaire de portefeuille, celui-ci ne peut garantir que les résultats obtenus seront conformes à ces énoncés.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions de marché en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence, l'impôt, les modifications de la réglementation gouvernementale, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues, les changements technologiques, la cybersécurité, les conséquences éventuelles d'une guerre ou de l'activité terroriste, l'écllosion d'une maladie qui nuirait aux économies locale, nationale ou internationale (comme la COVID-19), les catastrophes naturelles, des perturbations dont feraient l'objet des infrastructures publiques, dont celles des transports, des communications et des réseaux d'électricité ou d'aqueduc, ou d'autres événements catastrophiques.

Nous soulignons que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

## Faits saillants financiers

Les tableaux ci-après présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats des cinq derniers exercices, le cas échéant.

### Actif net par part<sup>1)</sup>

Pour les périodes closes les	30 sept. 2024 (\$)	30 sept. 2023 (\$)	30 sept. 2022 (\$)	30 sept. 2021 (\$)	30 sept. 2020 (\$)
<b>Actif net à l'ouverture de la période<sup>1)</sup></b>	<b>34,19</b>	<b>29,06</b>	<b>35,65</b>	<b>29,84</b>	<b>27,36</b>
<b>Augmentation (diminution) liée aux activités :</b>					
Total des revenus	0,84	0,88	0,86	0,70	0,68
Total des charges	(0,46)	(0,39)	(0,36)	(0,32)	(0,27)
Gains (pertes) réalisés	7,72	1,97	(1,34)	3,81	(0,46)
Gains (pertes) latents	2,37	3,47	(5,15)	1,73	2,77
<b>Augmentation (diminution) totale liée aux activités<sup>2)</sup></b>	<b>10,47</b>	<b>5,93</b>	<b>(5,99)</b>	<b>5,92</b>	<b>2,72</b>
<b>Distributions :</b>					
Revenus (hors dividendes)	-	-	-	-	-
Dividendes	(0,78)	(0,56)	(0,53)	(0,35)	(0,73)
Gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
<b>Distributions annuelles totales<sup>3)</sup></b>	<b>(0,78)</b>	<b>(0,56)</b>	<b>(0,53)</b>	<b>(0,35)</b>	<b>(0,73)</b>
<b>Actif net à la clôture de la période<sup>4)</sup></b>	<b>43,76</b>	<b>34,19</b>	<b>29,06</b>	<b>35,65</b>	<b>29,84</b>

### Ratios et données supplémentaires<sup>1)</sup>

Pour les périodes closes les	30 sept. 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2020
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	110 501	102 582	101 711	143 501	90 261
Nombre de parts en circulation (en milliers)	2 525	3 000	3 500	4 025	3 025
Ratio des frais de gestion <sup>5)</sup>	0,45 %	0,45 %	0,45 %	0,45 %	0,45 %
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions <sup>6)</sup>	0,47 %	0,46 %	0,45 %	0,45 %	0,45 %
Ratio des frais d'opérations <sup>7)</sup>	0,45 %	0,43 %	0,35 %	0,25 %	0,22 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>8)</sup>	225,55 %	213,95 %	176,52 %	115,02 %	88,72 %
Valeur liquidative par part	43,76	34,19	29,06	35,65	29,84
Cours de clôture <sup>9)</sup>	43,68	34,14	29,06	35,65	29,92

### Notes explicatives

- Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. Selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), les placements qui sont négociés sur un marché actif sont généralement évalués au cours de clôture, qui est compris dans l'écart acheteur-vendeur et qui reflète le mieux la juste valeur. Par conséquent, l'actif net par part présenté dans les états financiers (l'« actif net ») ne diffère pas de la valeur liquidative par part calculée aux fins d'établissement des prix (la « valeur liquidative »).
  - Les activités du Fonds ont commencé en février 2018, soit la date à compter de laquelle les investisseurs ont pu acheter les titres du Fonds.
- L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre réel de parts en circulation à la date appropriée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation durant la période.
- Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux. La détermination des distributions s'appuie sur l'estimation par la direction du revenu réel de l'exercice.
- Cette information ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.
- Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé, conformément au Règlement 81-106, d'après le total des charges du Fonds (y compris la taxe de vente harmonisée, la taxe sur les produits et services et les intérêts, sauf les

1), 2), 3), 4), 5), 6), 7), 8) et 9) : voir les notes explicatives

retenues d'impôts étrangers, les commissions de courtage et les autres coûts de transactions), et la quote-part du Fonds dans le RFG, le cas échéant, des fonds sous-jacents et fonds négociés en bourse (FNB) dans lesquels le Fonds a investi, et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.

- 6) PAGF a renoncé à certaines charges ou a absorbé d'autres charges qui auraient été autrement exigibles du Fonds. Le montant des charges abandonnées ou absorbées est déterminé annuellement par PAGF, qui peut cesser les abandons et les absorptions en tout temps.
- 7) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions, y compris la quote-part revenant au Fonds des commissions de courtage engagées, le cas échéant, par les fonds sous-jacents et les FNB dans lesquels le Fonds a investi, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.
- 8) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en placement du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Le taux de rotation du portefeuille est calculé selon le coût cumulatif des achats ou le produit cumulatif des ventes, si celui-ci est inférieur, divisé par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille, à l'exclusion des placements à court terme.

- 9) Cours de clôture à la Cboe Canada au dernier jour de bourse de la période, selon le cas. Le cours moyen est présenté lorsqu'aucune transaction n'a eu lieu lors du dernier jour ouvrable de la période.

## Frais de gestion

Le Fonds est géré par PAGF, qui est responsable des activités quotidiennes du Fonds, et notamment de fournir les services de placement et de gestion et les autres services d'administration requis par le Fonds. À titre de rémunération pour ces services, PAGF reçoit des honoraires de gestion mensuels (y compris des frais pour les services de sous-conseiller), à un taux annuel correspondant à 0,45 % de la valeur liquidative du Fonds, taxes applicables incluses, qui sont calculés quotidiennement et payables mensuellement. PAGF assume toutes les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception des frais de gestion, des frais de courtage et des commissions, des coûts liés à l'utilisation de dérivés (le cas échéant), de l'impôt sur le revenu, des retenues d'impôts et de toute autre taxe applicable, des frais engagés à des fins de conformité avec toute nouvelle exigence réglementaire ou gouvernementale introduite après la création du Fonds, des coûts relatifs à la constitution et aux activités du comité d'examen indépendant et des frais extraordinaires.

\* Les taux de rendement indiqués représentent les rendements totaux annuels composés historiques. Ils comprennent les variations de valeur des titres et le réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des charges optionnelles qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les FNB ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et leur rendement passé ne se reproduira pas nécessairement.

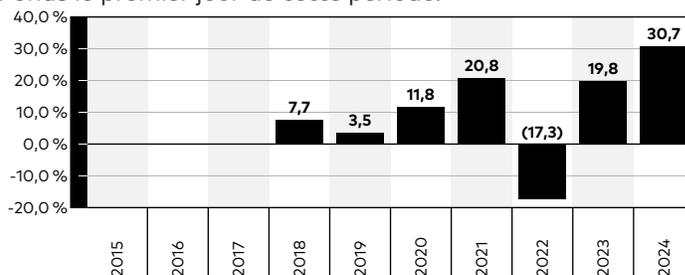
## Rendement passé\*

Les données sur le rendement supposent que les distributions versées par le Fonds au cours des périodes visées ont été réinvesties en totalité dans d'autres titres du Fonds. Cette information ne tient pas compte des frais de vente, des rachats, des distributions ou d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

Tous les taux de rendement sont calculés selon la valeur liquidative.

### Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente la performance annuelle du Fonds pour chacun des dix derniers exercices jusqu'au 30 septembre 2024, le cas échéant, et l'évolution de la performance du Fonds au fil des ans. Le graphique indique le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque période, d'un placement effectué dans le Fonds le premier jour de cette période.



Le rendement pour 2018 correspond aux résultats de la période comprise entre le 12 février 2018 et le 30 septembre 2018.

### Rendements annuels composés

Le tableau suivant indique les rendements annuels composés historiques du Fonds en comparaison de l'indice présenté, pour chacune des périodes closes le 30 septembre 2024.

Rendement en pourcentage :	Depuis				
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	l'établissement
Fonds	30,7	9,0	11,8	s.o.	10,6
Indice MSCI All Country World Net	31,2	10,5	12,7	s.o.	11,3

L'indice MSCI All Country World Net est un indice pondéré selon la capitalisation boursière flottante qui mesure le rendement des actions des marchés développés et émergents.

Pour obtenir un commentaire sur le rendement du Fonds relativement à l'indice, voir la rubrique Résultats sous Analyse du rendement par la direction.

## Aperçu du portefeuille

Au 30 septembre 2024

Les tableaux ci-après présentent les principales catégories du portefeuille et les principaux placements (jusqu'à 25) du Fonds à la clôture de la période. L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. La prochaine mise à jour trimestrielle sera incluse dans la divulgation trimestrielle du portefeuille en date du 31 décembre 2024.

Le prospectus et d'autres renseignements sur les FNB sont disponibles sur le site [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) ou, le cas échéant, sur [www.sec.gov/edgar.shtml](http://www.sec.gov/edgar.shtml).

Portefeuille par pays	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
États-Unis	62,4
Japon	6,1
Chine	4,4
Suisse	3,4
Royaume-Uni	2,7
France	2,3
Allemagne	2,3
Pays-Bas	2,0
Corée du Sud	2,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,0
Suède	1,9
Hong Kong	1,3
Australie	1,1
Canada	1,1
Mexique	0,8
FNB – Titres internationaux	0,8
Danemark	0,7
Espagne	0,6
Taiwan	0,6
Italie	0,5
Afrique du Sud	0,5
Israël	0,5
Turquie	0,5
Finlande	0,2
Brésil	0,2
Autres actifs (passifs) nets	(0,9)

Portefeuille par secteur	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Technologies de l'information	26,8
Produits financiers	16,8
Soins de santé	12,7
Industrie	12,3
Consommation discrétionnaire	10,2
Services de communication	7,5
Produits de première nécessité	4,1
Services collectifs	4,1
Matériaux	2,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,0
Immobilier	1,1
FNB – Actions internationales	0,8
Autres actifs (passifs) nets	(0,9)

Portefeuille par catégorie d'actifs	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Actions américaines	62,4
Actions internationales	35,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,0
Actions canadiennes	1,1
Autres actifs (passifs) nets	(0,9)

Principaux placements	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Apple Inc.	4,1
NVIDIA Corporation	4,0
Microsoft Corporation	3,9
Alphabet Inc.	2,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,0
Amazon.com Inc.	1,9
AbbVie Inc.	1,6
Mastercard Inc.	1,6
Nestlé SA	1,4
Merck & Company Inc.	1,4
Accenture PLC	1,4
NextEra Energy Inc.	1,4
Siemens AG	1,3
General Electric Company	1,3
Elevance Health Inc.	1,2
Synopsys Inc.	1,2
Booking Holdings Inc.	1,2
Marsh & McLennan Companies Inc.	1,1
Eli Lilly & Company	1,1
The Home Depot Inc.	1,1
Meta Platforms Inc.	1,0
Applied Materials Inc.	1,0
GSK PLC	0,9
CME Group Inc.	0,9
BYD Company Limited	0,9
<b>Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)</b>	<b>110 501 \$</b>



Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller en placement ou :

**Placements AGF Inc.**

CIBC SQUARE, Tower One  
81, rue Bay, bureau 3900  
Toronto (Ontario) M5J 0G1  
Sans frais : 1 888 584-2155  
Site Web : AGF.com

Il n'est pas garanti que les FNB AGF atteindront les objectifs fixés et l'investissement dans des FNB comporte des risques. Avant d'investir, vous devriez lire le prospectus ou les documents « Aperçu du FNB » pertinents et examiner avec soin notamment l'objectif de placement, les risques, de même que les frais et les dépenses associés à chaque FNB. Le prospectus et les documents « Aperçu du FNB » sont disponibles sur le site AGF.com.

MD / MC Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.